

Le 6 février 2023

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 6 février 2023 à 19h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillères et conseillers: Laurie-Ann Foucrault, Rose Lawlor, Marcus Flynn, et Robert Young tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

ABSENCE

La conseillère Tanya Garrick Rhicard et **le conseiller Laurent Marchal*

23-02-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel présenté en ajoutant le sujet suivant :

13 b) proclamation des journées de la persévérance scolaire

23-02-02

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par le conseiller Marcus Flynn, appuyé par la conseillère Rose Lawlor, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 16 janvier 2023, soit adopté.

**Le conseiller Laurent Marchal s'est joint à la séance 19h02*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question. Un citoyen présent

23-02-03

COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par la conseillère Rose Lawlor, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉ EN FÉVRIER 2023

Total des salaires : \$ 11 585.46

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

*5209	Atelier et Découpage Bourgea	Grille sabl. / garage	629.99
	2014 inc.		
5210	Axion		224.07
5211	Peter Beaucage	Janvier	4 621.59
5212	Bell Canada		558.16
*5213	Nicole Blinn	Remb.dép	147.39

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

5214	BMR Express	Garage / patinoire	35.78
*5215	UNI – Select Canada Inc.	Chargeur a batterie / sableuse / essuie-glace	511.57
5216	Canton de Bedford	Collectes ordures	7 494.47
5217	CT Copieur		299.74
5218	Dépanneur Chez Ben	Patinoire / essence	120.14
5219	Dépanneur Stanbridge East		28.73
5220	Outillage Rioux G.D.B.	Patinoire	20.67
5221	Hydro Québec		2 189.13
5222	Gestim Inc.	Inspecteur	1 300.08
*5223	Levitt – Safety	S.I. / bench test	4 633.58
*5224	Construction Marc Chevalier inc.	Réparation caserne rés.22-09-14	2 874.37
*5225	Mines Seleine	18.13 t.m. de Safe-T- salt	2 230.16
*5226	MRC Brome-Missisquoi	1 ^{er} versement quote- part	39 957.00
*5227	Municipalité de Frelighsburg	Entraide / 40 chemin Gage 20-02-2022	376.17
5228	Chauffage P. Gosselin Inc.		4 185.99
5229	R.I.G.M.R.B.M.	Enfouissement janv.	1 830.59
5230	Enviro Connexions	Tri-recyclage déc.	400.68
*5231	Tag Canada Inc.	Produits chim. T.E.U.	2 128.19
*5232	UAP inc.	Chaines / rés # 23-01- 14	585.91
5233	Postes Canada	Timbres (400)	423.11
*5234	Wurth Canada Limited	Remplace chèque annulé # 5115	160.93
*5235	Les Fleurons du Québec	Cotisation 2023-2025	999.13
*5236	Massey-Vanier Scholarship Bursary	Bourse rés. #23-02-08	350.00
*5237	École Jean-Jacques- Bertrand	Bourse rés. #23-02-09	350.00
*5238	Ministère du Revenu du Québec	Cotisation Normes du travail	35.14

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES PERMIS ÉMIS EN JANVIER 2023

Dépôt du rapport de l'inspecteur, des permis émis en janvier 2023.

23-02-04

ADOPTION RÈGLEMENT N° 439 - TAUX POUR LES TAXES MUNICIPALES 2023

Avis de motion et présentation d'un projet de règlement ayant été donné à une assemblée antérieure, et après les délais nécessaires, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Laurent Marchal, et résolu d'adopter le Règlement N° 439 - Taux pour les comptes de taxes municipales 2023.

23-02-05

RENOUVELLEMENT ADHÉSION - ADMQ

Il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu de renouveler l'abonnement à l'Association des directeurs municipaux du Québec-ADMQ pour la directrice générale, Nicole Blinn pour l'année 2023. Abonnement annuel avec option assurance, 909.00\$ +les taxes applicables.

23-02-06

MANDAT GESTIM INC.- RÉDACTION RÈGLEMENT DE DÉMOLITION

CONSIDÉRANT QU' à compter du 1er avril 2023, toute municipalité locale devra avoir adopté un règlement de démolition;

CONSIDÉRANT l'offre de service relative à la rédaction d'un règlement de démolition de GESTIM inc. en date du 1^{er} février 2023;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Marcus Flynn et résolu de mandater la firme GESTIM inc. pour la rédaction d'un règlement de démolition, selon l'offre de service en date du 1^{er} février 2023.

23-02-07

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION - LES FLEURONS DU QUÉBEC 2023-2025

Il est proposé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu que la municipalité renouvelle son adhésion aux Fleurons du Québec pour les années 2023-2024-2025. Coût du renouvellement 869\$ plus les taxes applicables (*tarif triennal) GL # 02 6100 0459.

23-02-08

BOURSE -ÉCOLE MASSEY-VANIER

Il est proposé par la conseillère Rose Lawlor, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu que la municipalité décerne une bourse au montant de 350\$ à un(e) étudiant(e) de Stanbridge East en Secondaire V à Massey -Vanier.

23-02-09

BOURSE -ÉCOLE JEAN-JACQUES BERTRAND

Il est proposé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu que la municipalité décerne une bourse au montant de 350\$ à un(e) étudiant(e) de Stanbridge East en Secondaire V à l'École Jean-Jacques Bertrand.

CORRESPONDENCE

- L'Office québécois de la langue française : Accusé de réception de la résolution du 16 janvier 2023 relative au maintien de la reconnaissance obtenue par la municipalité de Stanbridge East.
- MRC de Brome Missisquoi : Remise carrières et sablières 22 960\$ pour la période du 1^{er} juin 2022 au 30 septembre 2022
- Comité de Développement Stanbridgeois : Invitation à une journée écocitoyenne à Notre-Dame-de-Stanbridge, le dimanche 19 février à la salle communautaire 900, rue Principale à 9h30. Entrée gratuite, inscription nécessaire.

23-02-10

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 13 AU 17 FÉVRIER 2023

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et les élu(e)s de l'**Estrie** ont placé, depuis **18 ans**, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

- CONSIDÉRANT QUE** les **élu(e)s de l’Estrie**, via la Table des MRC de l’Estrie, ont placé, parmi les priorités régionales, de contribuer au soutien et au développement des Estriennes et des Estriens, en favorisant le développement de leurs compétences, leur employabilité et leur autonomie économique par la formation, la persévérance scolaire et l’acquisition continue de connaissances qui augmentent l’égalité des chances;
- CONSIDÉRANT QUE** les **élu(e)s de l’Estrie**, via la Table des MRC de l’Estrie, ont placé, dans le cadre d’un exercice de planification régionale réalisé en 2022, parmi leurs priorités, l’attraction, la rétention, l’emploi et la formation, ainsi que le développement social;
- CONSIDÉRANT QUE** les impacts de la pandémie sur la santé psychologique et la motivation des élèves et des étudiants continuent de se faire sentir, fragilisant ainsi leur persévérance scolaire et leur réussite éducative;
- CONSIDÉRANT QUE** le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l’économie de l’**Estrie**, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement; ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l’échelle du Québec;
- CONSIDÉRANT QUE** les jeunes de l’**Estrie** sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu’encore **16,4 %** de ces jeunes décrochent annuellement avant d’avoir obtenu un diplôme d’études secondaires (taux annuel 2018-2019 – Nouveau découpage géographique de l’Estrie);
- CONSIDÉRANT QUE** la prévention du décrochage scolaire n’est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu’à l’obtention par le jeune d’un diplôme qualifiant pour l’emploi, peu importe l’ordre d’enseignement;
- CONSIDÉRANT QUE** **R3USSIR** organise, du 13 au 17 février 2023, la 14^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie, sous le thème « Bien entourés, les jeunes peuvent tous PERSÉVÉRER! ». Cette édition 2023 sera l’occasion de rappeler que chaque adulte peut allumer une étincelle dans les yeux des jeunes, du plus petit au plus grand, en posant des gestes favorisant leur persévérance scolaire;
- CONSIDÉRANT QUE** les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec, et qu’un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Marcus Flynn et résolu que le conseil de la municipalité de Stanbridge East proclame les 13, 14, 15, 16 et 17 février 2023 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans la municipalité, et s’engage à :

- Appuyer R3USSIR et l’ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage scolaire, afin de faire de l’Estrie une région qui valorise l’éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.

- Encourager et féliciter publiquement les jeunes citoyens de la municipalité de Stanbridge East pour leur persévérance scolaire.
- Porter fièrement le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire pour démontrer leur appui.
- Faire parvenir une copie de cette résolution à R3USSIR

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h17.

Nicole Blinn, directrice générale

Greg Vaughan, maire